



NAGEZ, FORME et SANTÉ

INFORMATIONS IMPORTANTES :

- A partir de cette saison, les préinscriptions se font **en ligne sur le site de la section** en cliquant sur "**Inscriptions**" puis sur "**Je m'inscris**"
- Pour les anciennes qui ne changent pas de séance, l'accès sera possible à partir du :
3 juillet 2017 à 10h00
- Pour les anciennes qui souhaitent changer de séance, merci d'envoyer un courriel d'information au secrétariat qui effectuera le changement.
- Pour les nouvelles, l'accès sera possible à partir du **6 septembre 2017 à 10h00** en fonction des places disponibles indiquées lors de la préinscription.
- La journée "Portes Ouvertes" se déroulera le dimanche 3 septembre de 10h00 à 17h00

DATE DE REPRISE :

SEMAINE DU 9 ou 16 OCTOBRE 2017

(En fonction de la fin des travaux de Brossolette qui consistent à recueillir et traiter l'eau de la piscine, de récupérer l'eau des goulottes pour économiser 405 m³/ jour et de séparer la filtration des 2 bassins permettant ainsi l'accès partiel à l'un des deux en cas de problème)

MONTANT DE LA 1ère COTISATION (compris part V.G.A. omnisport, part section et licence fédérale),

Ancien adhérent	Nouvel adhérent
146,85 €	166,85 €

- Ce montant correspond au 1er trimestre. **Vous devrez vous acquitter de 80 € pour les suivants**

Réduction de **10 €** pour la 2e personne (et les suivantes) d'une même famille fiscale inscrite à la section Sports d'Eau.

Remarques :

- Vous pouvez consulter le détail du montant de la cotisation annuelle sur notre site internet www.vgasportsdeau.com rubrique "Inscriptions".
- Vous pouvez demander une attestation de règlement pour votre Comité d'Entreprise ou la C.A.F par téléphone ou mail à notre secrétariat qui vous la transmettra en retour.
- Si vous pratiquez plusieurs activités à la V.G.A, vous pouvez nous demander le formulaire de remboursement d'une cotisation V.G.A à remettre au siège de la V.G.A.

Conditions de remboursement

Toute demande de remboursement fera l'objet d'un courrier dans un délai d'un mois suivant l'arrêt et sera soumise au bureau de la section qui étudiera les pièces justificatives fournies au dossier, et qui accordera ou non le remboursement. Les justificatifs suivants seront demandés :

- maladie / accident : certificat médical
- déménagement : attestation de lieu de nouvelle résidence

Des frais de dossier du montant de l'adhésion à la V.G.A Omnisports, de la licence et de l'assurance seront retranchés ainsi qu'un forfait correspondant au nombre de séances/mois d'activité effectuée.

Aucune demande de remboursement pour un autre motif ne pourra être étudiée.



DOCUMENTS A FOURNIR :

☞ Bulletin d'adhésion dûment complété et signé.

☞ Règlement COMPLET (CB en ligne, Chèque, Coupons Sport, Espèces)

Si règlement en plusieurs chèques, fournir TOUS les chèques à l'inscription à l'ordre de « VGA NATATION »
3 CHEQUES MAXIMUM par dossier, avec les centimes sur un seul des chèques.

☞ Pour les adhérent(e)s 2016/2017, cocher sur la fiche d'inscription l'attestation d'avoir répondu NON à toutes les questions de l'auto questionnaire médical ^(*)

(*) Ce questionnaire et l'attestation se trouvent pages 6 et 7 du formulaire de licence (à remplir mais à garder en votre possession).

☞ Pour les nouveaux adhérent(e)s, certificat médical d'aptitude de moins de 1 an **obligatoire** et valable 3 ans.

**LES DOSSIERS INCOMPLETS, NE SERONT PAS ACCEPTÉS.
(Même pour les réinscriptions)**

SEANCES NAGEZ, FORME et BIEN-ETRE :

MERCREDI : 10H00 à 11H00 ou 11H00 à 12H00

Remarque : D'autres séances pourront être proposées en cours de saison.

IMPORTANT : La section ne pourra être tenue responsable d'une suppression de cours due à une décision municipale. En conséquence, **aucun remplacement de séance** ne pourra être exigé.